



Eco réserve

Réserve d'eau anti-incendie 60 m³ : approvisionnez vos bornes à incendie

15 ans Garantie Fabrication française



RIC60E

Caractéristiques

- > Cuve réalisée en polyéthylène rotomoulé.
- > Parois à épaisseur régulière garantissant une excellente résistance mécanique.
- > Sangles de levage non fournies, prévoir des élingues de levage en textile pour le déchargement et les manutentions.

Les réserves incendie Polyéthylène comprennent :

- 1 Un robinet flotteur avec bride extérieure Dn50 (en option)
- 2 Des pieds stabilisateurs.
- 3 Un regard de visite diamètre de passage 676 mm avec couvercle polypropylène anti-dérapant sur joint d'étanchéité. Fermeture du couvercle par 1/4 de tour et vis de sécurité.
- 4 Un chapeau de ventilation PVC Dn100.
- 5 Une tuyauterie d'aspiration avec crépine à clapet Dn100, raccord symétrique et bouchon.
- 6 Des anneaux de levage.



Applications

A proximité des bornes à incendie pour assurer l'approvisionnement en eau des sites industriels, éoliennes, sites touristiques ou centres commerciaux en cas de sinistre.

Assure une installation conforme avec la mise à disposition sur place et en tout temps de 120 m³ d'eau, indifféremment à partir d'un réseau de distribution ou en complément de points d'eau naturels ou artificiels.

Rappel des fondamentaux
circulaire du 10 décembre 1951

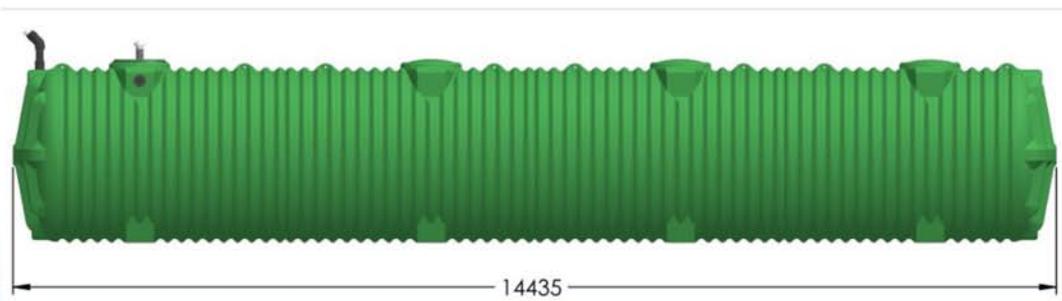
Obligations des collectivités locales en matière de bouches d'incendie :

Il importe aux collectivités et élus de veiller à la disponibilité de points d'eau tels que des réservoirs adaptés venant en complément des bornes à incendie.

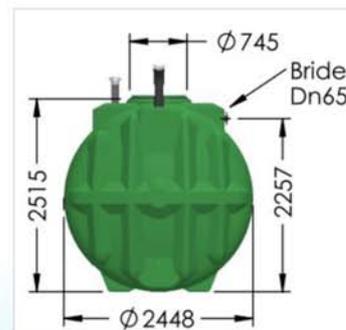
Les deux principes de base de la circulaire du 10 décembre 1951 :

- Le débit nominal d'un engin de lutte contre l'incendie doit être de 60m³/h, à une pression de 1 bar.
- La durée approximative d'extinction d'un sinistre moyen peut être évaluée à 2 heures.

Dimensions



Poids : 1840 kg


www.neatfx.fr

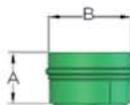
Fiche technique_PLA122019_RESERVES_INCENDIE_RIC060E

Eco
réserve

Réserve d'eau anti-incendie 60 m³ : approvisionnez vos bornes à incendie

Options

Réhausse de couvercle



Références	A (mm)	B (mm)	Poids (Kg)	Découpable	Fixe
ETR47EF	490	780	10,5	•	
ETR65EF	650	780	18	•	

Sangle d'ancrage Réf. SA1824

Permet de solidariser la cuve sur une dalle de lestage.
Vendue à l'unité.
Particulièrement adapté s'il y a risque de présence ou remontée de nappe phréatique

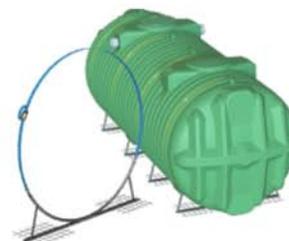


Pour la cuve 60 000 litres, prévoir 8 SA1824.

Châssis d'ancrage spécial cuves gros volumes Réf. CSSA24

Dispositif d'ancrage simplifiant l'installation de la cuve. Il est constitué d'un châssis assemblé à la cuve en usine. Celui-ci intègre du treillis soudé à noyer dans le béton. Il est relié à la cuve par une ceinture + système de tendeurs.

Pour la cuve 60 000 litres , prévoir 8 CSSA24.



Robinet à flotteur réf. RICRF050

- > Robinet 2" avec flotteur ø300, pression 8 bars et débit maximal de 17 m³/h.
- > Assure le remplissage automatique de la réserve d'eau.
- > Peut fonctionner aussi bien en présence de basses que de hautes pressions.
- > Température service maxi : 40°C.



Jonction de cuves nous consulter

pour atteindre les 120 m³ d'eau évoqués dans la circulaire du 10 décembre 1951.



Réception et Stockage:

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil ne présente aucun dommage. En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon du transporteur
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler.

Manutentions:

- Avant manutention, vérifier l'absence totale d'eau à l'intérieur de l'appareil.
- Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution. Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve.
- Employer impérativement un engin de levage adapté. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes.

Précautions Fondamentales:

- Privilégier un endroit non exposé au passage de charges roulantes et à proximité du bâtiment, afin de réduire la profondeur de celle-ci et d'en faciliter ainsi l'entretien courant.
 - Ne pas poser la cuve dans une zone sollicitée mécaniquement par une fondation, dans une forte pente, ni au pied d'un talus
 - Ne pas utiliser d'engin de compactage pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant ou du sable stabilisé par arrosage.
 - Privilégier les rehausses légères en PE (option). En cas d'usage de rehausses en béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.
 - En phase chantier, baliser l'emplacement de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une dalle de protection)
 - La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser 30°C . Vider la cuve en cas de risque de gel du contenu.
 - Attention, l'ancrage de la cuve (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de nappe d'eau souterraine, de terrain hydrorphe ou de couche de sol peu perméable (coef. de perméabilité $K < 10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons ...) pouvant retenir les eaux de surfaces.
- Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil. (Les sites <http://www.inondationsnappes.fr> et www.argiles.fr constituent également une aide à l'évaluation de ce risque)
- en cas de risque de dépassement du niveau d'immersion N (cf tableau + schéma, page 2), ne pas poser le matériel standard et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure adaptée aux terrains critiques.
 - Les cuves sont conçues pour résister aux profondeurs d'installation maximum (cote G) figurant dans le tableau page 2. Au-delà, la dalle de protection (cf. #8 de la procédure) devient obligatoire.
 - En cas d'exposition à des charges additionnelles statiques (talus à proximité, usage de rehausse béton, ...) ou dynamiques (passage de véhicules, ...), la dalle de protection est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.
- Cette dalle doit être flottante et en appuis sur les bords de fouille. (Aucun transfert de charge ne doit être possible entre le béton et l'appareil). Le dimensionnement structural de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil (L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant celles associées aux cas limites du tableau. Cf page suivante)
- En cas de pose sous voirie, le couvercle en plastique doit être retiré et remplacé par un tampon adapté.
 - L'appareil supporte les charges statiques (remblai et poussée hydrostatique) associées aux cas limites décrits page suivante.
 - Pour une pose hors sol, veuillez nous consulter pour la procédure d'installation

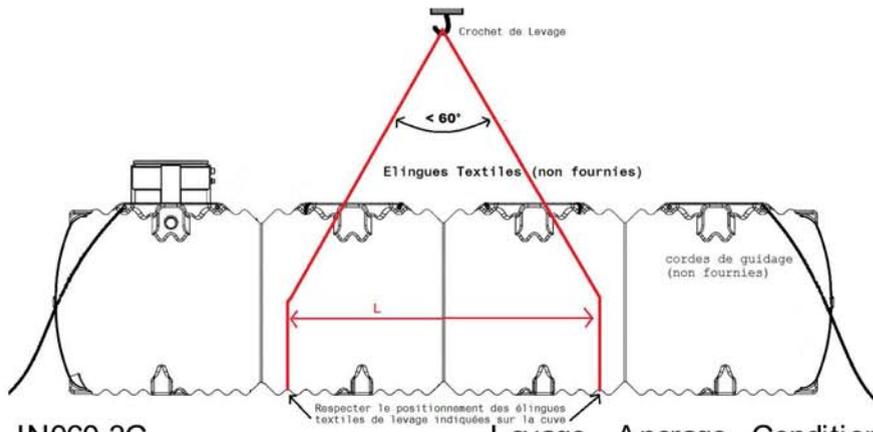
Procédure d'installation d'appareil enterré:

- 1- Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.
En cas de besoin d'ancrage la cuve (cf. § « précautions »), prévoir l'option Châssis Speed, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.
- 2- Réaliser un lit de sable de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé
- 3- Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport
- 4- Ancrer l'appareil si nécessaire: Noyer le Châssis speed (en option) dans du béton, ou fixer la cuve sur le radier via les pattes d'ancrage prévues en partie basse (si $3000\text{L} \leq V \leq 8000\text{L}$), ou par des sangles (si $V \geq 10000\text{L}$). Pour les ref. ETY 01000, 01500 et 02000, (dépourvues de pattes d'ancrage) réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve (cf schéma IN060-2)
- 5- Remblayer l'appareil avec du sable ou gravier ($\phi < 15\text{mm}$). Procéder par couches de 200mm d'épaisseur maxi
 - Le compactage mécanique est EXCLU. Pour Stabiliser le sable, arroser entre chaque couche
 - Soigner les espaces fermés en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve
 - Remplir la cuve simultanément en équilibrant les niveaux d'eau (intérieur) et de remblai (extérieur)
Volume d'eau à introduire : 60 à 70% du V_{utile} pour une cuve $< 10000\text{L}$, et maxi 20% du V_{utile} pour une cuve $\geq 10000\text{L}$
 - Procéder ainsi au moins jusqu'à 50% de la hauteur cuve, (Au-delà de ce niveau, l'utilisation de la terre environnante est possible, à condition qu'elle soit dépourvue de cailloux $\phi > 15\text{mm}$)
- 6- Raccorder l'entrée et la sortie (ϕ standard PVC), ainsi que la ventilation éventuelle (selon les modèles)
- 7- Remblayer autour du module filtre avec du gravier jusqu'à recouvrir totalement l'appareil
- 8- Si nécessaire (cf. § « Précautions »), réaliser la dalle de protection.
Mettre en place les éventuelles rehausses, les ajuster au niveau du terrain fini et remblayer.

Levage – Ancrage – Conditions d'Installation

- Utiliser un **engin de levage** adapté
- les cuves de volume $\geq 15\text{m}^3$ sont livrées sans sangles, ni ornières de levage. Utiliser des **élingues textiles de levage** en respectant les **emplacements indiqués** sur la cuve (vignettes jaunes). Conserver un **angle d'élingage $< 60^\circ$**
- Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages
- procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve

Vol. total cuve m³	Sangles d'Ancrage			Levage Distance entre Elingues L (m)	
	Qté SA1824	Positionnement ancrages Δ (m) A(m) B(m)			
10	4	0,85	1,35	0,55	/
15		0,85	1,9	1,35	2,95
20		0,85	1,9	3,25	2,87
25	4	0,9	1,55		1,51
27,5		0,9	1,6		1,70
30		0,9	1,8		2,29
35	5	0,9	1,85		2,63
37,5		0,9	1,85		3,12
40		0,9	2		3,60
42,5	6	0,95	1,7		3,65
45		1	1,8		3,99
47,5		0,9	1,95		3,84
50	8	1	2		4,03
55		1	1,6		4,81
57,5		1	1,7		4,23
60		0,9	1,8		4,81



	Niveau d'eau souterraine N (immersion)	profondeur G (anneau de levage)
Cuve standard	$N < D/2$	$G < 0,7\text{m}$
Cuve renforcée	$N < D/2$	$G < 1,25\text{m}$
	$D/2 < N < D$	$G < 1\text{m}$

Au-delà de ces valeurs limites, ne pas poser la cuve et contacter notre Bureau d'Etudes

Attention: Ces références ne sont pas conçues pour être installées en élévation (hors sol)
Contactez-nous le cas échéant pour connaître la procédure d'installation adaptée

